

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAP-TALLARD-DURANCE HAUTES-ALPES**

**DECISION DU PRESIDENT EN DATE DU 3 MAI 2023**

Nous, Roger DIDIER, président de la Communauté d'Agglomération GAP-TALLARD-DURANCE,

- Vu l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
  - Vu la délibération du Conseil Communautaire du 17.07.2020, donnant délégation de pouvoir à Mr le Président,
  - Vu l'article R2122-3 du Code de la Commande Publique,
  - Vu la consultation lancée pour l'achat d'une pompe pour le poste de relevage de Colombis;
  - Considérant que la pompe en place depuis 2002 est hors service, la volute a cassé en trois endroits;
  - Considérant la solution proposée par le constructeur de la pompe a un débit identique pour une consommation 20% inférieure.
- Deux fournisseurs ont répondu favorablement à la consultation du 14 avril. Cependant, les caractéristiques de raccordement, de hauteurs de relèvement et de débit demandées ne permettent pas l'installation d'une autre pompe que celle fournie par KSB sans modification du support et de la canalisation de refoulement.
- Considérant qu'à l'issue de la consultation, la proposition de l'entreprise KSB est apparue comme économiquement la plus intéressante pour la Collectivité.

**DECIDONS**

**Article 1 :**

Il est conclu un marché à procédure adaptée pour l'achat d'une pompe pour le poste toutes eaux de la station d'épuration de Gap, avec la Société KSB, 92635 GENNEVILLIERS.

**Article 2 :**

Le présent marché est conclu à compter de sa notification et selon un montant global de 4005,10 € HT pour un délai de 1 mois à compter de la commande.

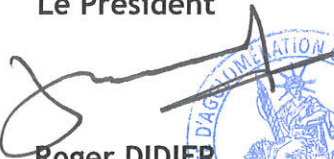
La dépense sera imputée sur les crédits inscrits au budget annexe de l'Assainissement 2023, en investissement, chapitre 021.

**Article 3 :**

Monsieur le Directeur Général des Services Techniques est chargé de l'exécution de la présente décision.

FAIT ET ARRÊTÉ à Gap, le 3 mai 2023

Le Président

  
Roger DIDIER



Transmis en Préfecture le : 22 MAI 2023  
Publié ou notifié le : 22 MAI 2023

## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CA GAP (05)  
Utilisateur : ACTES AGGLO

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte : **D2023\_05\_34**  
Objet : **Marché à procédure adaptée pour l'achat d'une pompe pour le poste toutes eaux de la station d'épuration de Gap, avec la Société KSB, 92635**  
Type de transaction : Transmission d'actes  
Date de la décision : 2023-05-10 00:00:00+02  
Nature de l'acte : Actes individuels  
Documents papiers complémentaires : NON  
Classification matières/sous-matières : 1.1 - Marchés publics  
Identifiant unique : 005-200067825-20230510-D2023\_05\_34-AI  
URL d'archivage : Non définie  
Notification : Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 005-200067825-20230510-D2023_05_34-AI-1-1_0.xml	text/xml	1.2 Ko
<b>Document principal (Acte individuel)</b> Nom original : D_3323.pdf Nom métier : 99_AI-005-200067825-20230510-D2023_05_34-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	55.5 Ko
<b>Annexe (Agrément ou certificat)</b> Nom original : devis KSB.pdf Nom métier : 22_AG-005-200067825-20230510-D2023_05_34-AI-1-1_2.pdf	application/pdf	461.4 Ko
<b>Annexe (Agrément ou certificat)</b> Nom original : devis XYLEM.pdf Nom métier : 22_AG-005-200067825-20230510-D2023_05_34-AI-1-1_3.pdf	application/pdf	89.8 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
------	------	---------

Posté	22 mai 2023 à 16h05min06s
En attente de transmission	22 mai 2023 à 16h05min07s
Transmis	22 mai 2023 à 16h05min08s
Acquittement reçu	22 mai 2023 à 16h05min20s

Dépôt initial  
Accepté par le TdT : validation OK  
Transmis au MI  
Reçu par le MI le 2023-05-22